

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SHARIES

Société par actions simplifiée au capital de 33.260 euros
Siège social : 54, rue Violet, 75015 Paris
834 239 477 RCS Paris

(la "Société")

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE

EN DATE DU 06 JANVIER 2025

LES SOUSSIGNES :

- **AJMO SARL**, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros, dont le siège social est sis 11, rue Colonel de Rochebrune, 92500 Rueil-Malmaison, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 832 047 898 ;
- **AUBEMID SARL**, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros, dont le siège social est sis 19, avenue Jean-Baptiste Clément, 92100 Boulogne-Billancourt, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 832 111 363 ;
- **AUDACIA SA**, société anonyme au capital de 594.256,75 euros, dont le siège social est sis 58, rue d'Hauteville, 75010 Paris, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 492 471 792 ;
- **APONOS S.à.r.l.**, Société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois au capital de 366.559.000 euros, ayant son siège social 1B, Rue Jean Piret 2350 Luxembourg, immatriculée au RCS sous le numéro B208387 ;
- **SOCIETE CIVILE DE JOSSELIN**, société civile au capital de 460.420 €, dont le siège social est sis 1, route de Beauregard, 37210 Rochecorbon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Tours sous le numéro 397 658 709 ;
- **SOCIETE CIVILE DE LA LAURENTIE**, société civile au capital de 539.680 €, dont le siège social est sis Chemin du Haut-Brion, Château Larrivet Haut-Brion, 33850 Léognan, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 397 679 226 ;
- **SOCIETE CIVILE CHAPOULART ET CIE**, société civile au capital de 320.000 €, dont le siège social est sis 14, rue des Saints-Pères, 75006 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 397 653 957 ;
- **CDI CAPITAL SCSP**, société en commandite spéciale de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé 1, Place d'Armes, L-1136 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B285820 ;
- **Joseph-Marie ABSIL**, né le [REDACTED] à [REDACTED] de nationalité [REDACTED] demeurant [REDACTED] ;
- **Olivier de PANAFIEU**, né le [REDACTED] à [REDACTED] de nationalité [REDACTED] demeurant [REDACTED] ;
- **Cédric JAMES**, né le [REDACTED] à [REDACTED] de nationalité [REDACTED] demeurant [REDACTED] ;
- **Géraud LE MERRER**, né le [REDACTED] à [REDACTED] de nationalité [REDACTED] demeurant [REDACTED] ;

seuls associés de la Société (ci-après les "**Associés**"), détenant ensemble la totalité des actions et droits de vote de la Société,

rappelant que conformément à l'article 20 des statuts de la Société, les décisions collectives des associés peuvent résulter d'un acte sous seing privé signé par tous les associés,

approuvant la signature électronique des présentes conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code civil, du décret n° 2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique et le Règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur relatif à la signature électronique (les "**Lois et Règlements relatifs à la Signature Electronique**"), par l'intermédiaire du prestataire DocuSign qui assurera la sécurité et l'intégrité des copies numériques des présentes conformément aux Lois et Règlements relatifs à la Signature Electronique,

reconnaissant que la signature des présentes via le procédé électronique susmentionné s'effectue en pleine connaissance de la technologie mise en œuvre, de ses conditions d'utilisation et des Lois et Règlements relatifs à la Signature Electronique et, par conséquent, renoncent irrévocablement et inconditionnellement à toute action en justice et/ou réclamation, découlant directement ou indirectement de la fiabilité dudit procédé de signature électronique et/ou des preuves de son acceptation des présentes à cet égard,

rappellent qu'ils sont appelés à prendre les décisions suivantes figurant à l'ordre du jour :

- Nomination d'un Commissaire aux comptes,
- Dispense de nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant,
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIERE DECISION

Désignation d'un Commissaire aux comptes

Les Associés **désigne** en qualité de Commissaire aux comptes :

- **Experts Et Entreprendre Paris**, société par actions simplifiée, immatriculée sous le numéro 393 318 647 RCS Paris, dont le siège social est situé 46 rue Cardinet - 75017 Paris, représentée par Monsieur Arnaud Girod,

pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Experts Entreprendre Audit a fait savoir par avance qu'il acceptait cette mission et qu'il n'était frappé d'aucune mesure ou incompatibilité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Les Associés **prennent acte** de ce que Experts Et Entreprendre Paris n'a jamais effectué de quelconque mission pour la Société susceptible de lui interdire l'acceptation des fonctions visées ci-dessus et n'est soumis à aucune incompatibilité.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

DEUXIEME DECISION

Absence de désignation d'un Commissaire aux comptes suppléant

En l'absence d'obligation statutaire et conformément à la loi, la collectivité des Associés **prend acte** de la dispense de nomination d'un commissaire aux comptes suppléant dans la mesure où le Commissaire aux comptes titulaire nommé est une société pluripersonnelle.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

TROISIEME DECISION

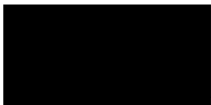
Pouvoirs pour formalités

Les Associés **confèrent** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publications prescrits par la loi et les règlements en vigueur et notamment le dépôt au greffe du procès-verbal ou d'un extrait des présentes décisions.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

* * *

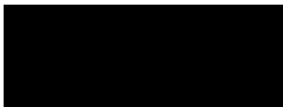
Fait le 06 janvier 2025



AJMO SARL
Par : Julien Morville

Signé par :
AUGUSTIN MIDON
B8FBAAE74440407...

AUBEMID SARL
Par : Augustin Midon



AUDACIA SA
Par : Olivier de Panafieu

DocuSigned by:
Frédéric MANNIS
8EF4408D6FF44D1...

APONOS S.A.R.L.
Par : Frédéric Mannis

Signé par :
Olivier VERNEJOUL
C240935C48F8464...
SOCIETE CIVILE CHAPOULART ET CIE
SOCIETE CIVILE DE JOSSELIN
SOCIETE CIVILE DE LA LAURENTIE
Par : Olivier Vernejoul

DocuSigned by:
Joseph-Marie ABSIL
6E14C548D8584B5...
Joseph-Marie ABSIL

Signé par :
CDI CAPITAL SCSP
Par : Rajaa Mekouar

DocuSigned by:
Olivier de PANAFIEU
762C0394F59742F...
Olivier de PANAFIEU

DocuSigned by:
Cédric JAMES
23067575DAB140D...
Cédric JAMES

DocuSigned by:
Géraud LE MERRER
Géraud LE MERRER